**Appel d’offre de bourses 2019 – Post-doctorat**

**Le RESCOR attribue une bourse postdoctorale en 2019 de durée déterminée de 12 mois (janvier à décembre) pour tout projet pouvant entrer dans le vaste domaine des études coréennes. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont donc concernées.**

**Elles ne permettent pas non plus d'avoir une charge de cours à l'université.**

**Éligibilité** : Le candidat doit avoir soutenu un doctorat rédigé en langue française dans les cinq ans précédant l’année de candidature. La thèse, et le projet de post-doctorat, doivent s’inscrire dans le domaine des études coréennes.

**Conditions**

- Durée de la bourse : 12 mois, **de janvier 2019 à décembre 2019**

- Montant annuel : 20 000€ nets

**Date limite de candidature : 23 novembre 2018**

**Composition des dossiers :**

- Lettre de motivation circonstanciée décrivant précisément le projet (3 pages maximum)

- CV

- Le rapport de thèse

- Une lettre de soutien

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte. L’évaluation des candidatures sera assurée par un jury de sélection et les résultats seront communiqués en décembre 2018.

**Dossiers de candidature à adresser à** : [mylene.lacle@univ-paris-diderot.fr](mailto:mylene.lacle@univ-paris-diderot.fr)